

Extrait du registre des délibérations du Centre  
Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal

Délibération n°2021 / 017

L'an deux mille vingt et un le mardi 30 mars, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Theix-Noyal, dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme. Danielle CATREVAUX, vice-présidente

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : Mardi 23 mars 2021

PRESENTS : Danielle CATREVAUX, Paulette MAILLOT, Daniel PEURON, Pierre CROLAS, Nicole DALINO, Gilles FORDOS, Martine GUILLERME, Denise HOUSSAYE, Robert RIGOLLE, Eric NEAR, Danielle LAU, Françoise GUENEGO,

EXCUSES : Christian SEBILLE, Yoann THEBAUT, Catherine MAHEO, Marie-Josée PASQUIER, Sullivan VALIENTE

PROCURATION : Christian SEBILLE donne procuration à Eric NEAR  
Yohan THEBAUT donne procuration à Martine GUILLERME  
Sullivan VALIENTE donne procuration à Paulette MAILLOT  
Marie-Josée PASQUIER donne procuration à Danielle CATREVAUX

---

RESIDENCE ROZ AVEL –TARIFS 2021

La vice-présidente Danielle CATREVAUX lit le rapport suivant :

La notification reçue de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Morbihan, fixe les prix de journées « hébergement » et « dépendance » applicables à la résidence ROZ AVEL à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021 ainsi qu'il suit :

Prix de journée « hébergement » + de 60 ans	57.46 €
Prix de journée hébergement - de 60 ans	77.27 €
Prix de journée dépendance :	
GIR 1-2	24.64€
GIR 3-4	15.64€
GIR 5-6	6.63€
Prix de journée « hébergement temporaire »	76.89 €

## Comparatif tarifs 2021 / 2020

	TARIFS 2020		TARIFS 2021		Evolution 2020/ 2021		Taux d'augmentation
	Jour	Mois	Jour	Mois	Jour	Mois	
Tarif Hébergement	56.58 €	1 697.40 €	57.46 €	1 723.80 €	0.88 €	26.40 €	1.56%
Tarif Dépendance	6.57 €	197.10 €	6.63 €	198.90 €	0.06 €	1.80 €	0.91%
Total	63.15 €	1 894.50 €	64.09 €	1 922.70 €	0.94 €	28.20 €	1.49%

### Tarifs Annexes facturés en 2021.

- Marquage du linge pour 50 étiquettes cousues : 40.00 €
- Abonnement Téléphonique mensuel : 10.00 €
- Abonnement Internet mensuel : 10.00 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

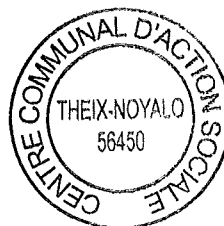
- DECIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Theix-Noyal, le 31 mars 2021

La vice-présidente

Danielle CATREVAUX



*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*